Procès-verbal de la 35e assemblée annuelle du Régime de retraite des employées et des employés de l'Université de Sherbrooke (RRUS), tenue le 17 septembre 2025, à 12 heures, par l'application Microsoft Teams.

2025-1. Désignation des officiers d'assemblée

Mme Ginette Depelteau, présidente du comité de retraite se présente, préside l'assemblée et Mme Karine Bishop agit à titre de secrétaire pour la tenue de l'assemblée.

2025-2. Présentation des membres du comité de retraite, de la permanence et de la délégation

La présidente présente les personnes des différents comités et équipes constituant le Régime de retraite des employées et des employés de l'Université de Sherbrooke (RRUS) :

Comité de placement : Messieurs Keven Bluteau, Pierre Drolet et André Duchesne.

Comité de retraite : Mme Sasha Cardinal, M. Frank Coggins, Mme Marilyne Cloutier, M. Pedro D'Orléans-Juste, M. Raymond Falschau, M. Bernard Fortin, Mme Isabelle Goyette, Mme Mélanie Lebel, M. Raymond-Mathieu Simard et Mme Mélanie Trudel.

Délégation du Service des ressources humaines : Mme Caroline Hamel, M. Maxime Pinard, Mme Aline Lemay et Mme Christine Boismenu.

Équipe de la permanence : Mme Karine Bishop, M. Louis-Philippe Cloutier, M. Frédéric Gauvin et M. Serge Germain.

La présidente annonce que M. Luc Robillard, qui était un participant non actif désigné par les participants non actifs réunis en assemblée annuelle, a remis sa démission.

2025-3. Adoption de l'ordre du jour

La présidente procède à l'ajout du point 8 – Rapport sur la gestion des risques de financement - Principaux risques liés au financement et les mesures prises en 2024 pour gérer les risques de financement. Cette dernière demande et d'autres ajouts ou modifications demandés doivent être adoptés. Aucune autre demande n'étant faite M. Raymond-Mathieu Simard en propose l'adoption, appuyée par Mme Maryse Labbé. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel qu'amendé.

La présidente demande à l'assemblée si des personnes sont intéressées à intégrer le comité de retraite à titre de personne participante non active désignée par les personnes participantes non actives réunies en assemblée annuelle afin de remplacer le siège occupé précédemment par M. Luc Robillard. M. Langis Morin se prononce et souligne son intérêt. Aucune autre candidature ne se présentant et le vote n'étant pas demandé, la candidature de M. Langis Morin est adoptée à l'unanimité.

2025-4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 18 septembre 2024

Étant donné qu'aucun commentaire ou demande de modification n'est soulevé, le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 18 septembre 2024 est adopté à l'unanimité.

2025-5. Affaires découlant du procès-verbal du 18 septembre 2024

Aucun élément à traiter.

2025-6. Présentation des états financiers au 31 décembre 2024

La présidente d'assemblée présente Mme Annie Rainville, auditrice de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton. Mme Rainville fera la présentation des états financiers du régime. Elle soulignera les changements par rapport à l'année précédente et les points importants. Les états financiers ont été présentés au conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke.

Mme Rainville présente tout d'abord le rapport de l'auditeur indépendant qui est sans réserve, c'est-à-dire que les états financiers reflètent une image fidèle de la situation financière du régime de retraite au 31 décembre 2024, conformément aux *Normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite*, et sont exempts d'anomalies, de fraudes ou d'erreurs.

Mme Rainville rappelle les rôles et les responsabilités de la direction, de la gouvernance et des auditeurs à l'égard des états financiers.

Le bilan présenté trace le portrait de l'état de la situation financière de la caisse de retraite au 31 décembre 2024. À cette date, le régime disposait d'un actif de plus de 1,881 milliard $, ce qui représente une augmentation de 273 millions $ par rapport à l'année 2023. Du côté du passif (obligations envers les participantes et participants du régime), les obligations au titre des prestations de retraite ont augmenté, passant de 1,320 milliard $ en 2023 à 1,480 milliard $ en 2024. Pour l'exercice terminé au 31 décembre 2024, le régime de retraite enregistre un excédent de plus de 400 millions $.

Mme Rainville présente ensuite en détail l'évolution de l'actif et celle du passif. Elle mentionne l'augmentation globale de la juste valeur des placements de 228 millions $ au 31 décembre 2024 comparativement à 148 millions $ pour l'année 2023. Elle fait état des montants détaillés pour l'actif net disponible pour le service des prestations.

Quant au passif, elle indique que les données sont fournies par l'actuaire et validées par leur firme. Elle indique que le passif est, entre autres, constitué d'achat en attente de règlement et de frais. Mme Rainville souligne qu'il n'y a aucune particularité spécifique concernant les notes. Toutefois, à la note 8, elle souligne l'économie en lien avec les honoraires des gestionnaires cette année. Le directeur général explique qu'un des gestionnaires de portefeuille du RRUS doit rembourser les frais de performance s'il sous-performe. Cette situation s'est matérialisée en 2024. La fluctuation comparativement à l'année 2023 est donc majoritairement liée à ceci.

Elle conclut avec l'augmentation nette de l'actif s'élevant à 273 millions $.

Les notes aux états financiers sont sommairement élaborées notamment la composition et la nature des placements ainsi que la hiérarchie de juste valeur des placements (note 4). L'évolution des obligations au titre des prestations de retraite est décortiquée.

Mme Rainville met en lumière les changements de taux de cotisation qui ont été en vigueur dans l'exercice financier actuel.

Une question sur l'excédent de 400 millions $ est soulevée par un participant. En réponse à la question, le président de la permanence et chef des placements précise que si l'excédent dépasse 125 %, le Régime doit être en congé de cotisations et qu'il n'y a pas de limite en pourcentage pour la capitalisation. À ce stade-ci, le Régime n'excède pas la limite de 125 %.

2025-7. Rapport des activités du comité de retraite en 2024

Le président de la permanence et chef des placements présente le rendement partiellement brut de la caisse de retraite pour l'année 2024 qui s'élève à 16,2 %. Au 31 décembre 2024, l'actif de la caisse de retraite s'élevait à 1,881 milliard $.

Lors de la revue des marchés, il mentionne que la plupart des classes d'actif ont bien performé à l'exception des obligations qui ont légèrement moins bien performé.

L'évolution du solde de l'actif au 10 septembre 2025 est présentée ainsi que les principaux dossiers traités au cours de la dernière année et ceux à venir.

En ce qui a trait à l'investissement responsable, le président de la permanence et chef des placements présente une diapositive extraite du rapport d'investissement responsable reflétant un élément clé dans le portefeuille du RRUS depuis 2018 : l'évaluation de l'intensité carbone. La tendance à la baisse se maintient cette année avec une baisse de plus de 63 %.

Une personne participante adresse une question en lien avec les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) et les critères relatifs à l'investissement responsable en ce qui a trait à l'armement? À cet égard, le président de la permanence et chef des placements mentionne qu'une politique d'investissement responsable est en cours de rédaction et que ce sujet sera traité. Il renchérit en mentionnant qu'un questionnaire annuel est envoyé à tous les gestionnaires de portefeuille du RRUS et que, cette année, ils ont été spécifiquement ciblés quant à leurs placements dans le secteur de la défense. La conclusion est unanime : aucun des gestionnaires ne détient d'investissements dans l'armement. C'est une exclusion d'emblée. Ces derniers ont également été sondés pour les titres détenus en Israël. Le participant demande si le tout est défini précisément. La présidente précise que la politique ne fait état d'aucune exclusion de compagnies ou de secteurs. Les seules exclusions incluses sont régies par des conventions internationales telles que les mines antipersonnels, par exemple.

Le rendement estimé année à date (AAD) s'élève à 9,5 % au 31 août 2025. Le président de la permanence et chef des placements met en lumière quelques faits sur le contexte géopolitique actuel et certaines prévisions économiques.

Une personne participante demande comment le RRUS se compare aux autres régimes québécois similaires, en termes de performance. Le président de la permanence et chef des placements indique que le RRUS se compare avantageusement aux pairs. Le RRUS

est un régime jeune comparativement aux autres régimes et est relativement unique dû à sa structure hybride. Le fait d'avoir environ 6 000 personnes participantes actives pour environ 1 000 personnes non actives (retraitées) permet au RRUS de soutenir une stratégie de portefeuille en marchés publics ce qui contribue à faire grandir davantage le patrimoine.

Le président de la permanence et chef des placements ajoute que, grâce à la répartition d'actifs stratégique du RRUS, les rendements attendus devraient être atteints, et ce, malgré un contexte de volatilité des marchés. À cet effet, ce dernier explique le contexte de risque et l'horizon de placement à long terme du RRUS.

La présidente conclut en mettant en lumière l'envergure des travaux réalisés par le comité de gouvernance en 2024. Elle évoque la démission de M. Stéphane Rousseau de l'Université de Montréal en tant que membre indépendant du comité de retraite et informe des travaux sur la gouvernance entrepris au cours de l'année.

Dans un autre ordre d'idées, elle souligne l'évolution des travaux de gestion des risques du RRUS réalisés jusqu'à maintenant.

2025-8. Rapport sur la gestion des risques de financement (ajout)
a) Principaux risques liés au financement
b) Mesures prises en 2024 pour gérer les risques de financement

Le président de la permanence et chef des placements passe en revue les types de risques auxquels le régime est exposé. Il détaille les actions entreprises et à venir par le RRUS en lien avec la gestion des risques notamment l'ajout de dettes privées dans le portefeuille qui a supporté favorablement le cout de financement. Il expose brièvement l'interrelation entre les risques et les décisions prises par le RRUS.

Une personne participante demande si les primes de rendement aux gestionnaires sont vérifiées par le comité de retraite ou le comité de financement. Le président de la permanence et chef des placements mentionne que les primes sont fixées dans les conventions de gestion. La personne participante renchérit en demandant si le comité de placement est chargé de faire la vigie des frais versus les rendements. Le président de la permanence et chef des placements répond par l'affirmative. Le directeur général ajoute des détails à l'aide du graphique de la valeur ajoutée cumulative de la gestion active comparativement à la gestion indicielle.

Le président de la permanence et chef des placements confirme qu'un sous-comité de gestion des risques est en création actuellement.

Ce dernier termine en affirmant que le régime est en excellente santé financière grâce à toutes les parties prenantes qui travaillent en étroite collaboration à la pérennité de celui-ci.

Une question est adressée par écrit dans le fil de la conversation Teams : « est-ce que nous pourrions acquérir une partie des fonds en FNB (fonds négociés en bourse) afin de réduire des frais de gestion considérant que, sur le long terme, en théorie, la gestion passive "performe" tout aussi bien que le marché en général versus une firme de placement active? ». En réponse à cette question, le président de la permanence et chef des placements rappelle le rôle du comité de placement sur le choix des gestionnaires retenus pour gérer les actifs et précise que la plupart des FNB sont de la gestion indicielle. Pour le RRUS, tous les mandats avec les gestionnaires qui ont été approuvés sont en gestion active.

2025-9. Modifications apportées au régime

Mme Caroline Hamel, directrice de section du Service des ressources humaines, confirme qu'aucune modification n'a été apportée au régime cette année.

2025-10. Indications portées au registre des conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'a été déclaré tant par les membres des comités que par l'équipe de la permanence. Tous ont signé une déclaration à cet effet.

2025-11. Désignation des membres au comité de retraite

La présidente d'assemblée rappelle que, conformément avec la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* et selon le Règlement du régime de retraite concernant la composition du comité de retraite, l'assemblée annuelle doit permettre au groupe des participantes et participants actifs et à celui des participantes et participants non actifs et des bénéficiaires de désigner une ou un membre du comité de retraite avec ou sans droit de vote.

Proposition concernant la désignation d'une ou d'un membre par le groupe des participants actifs

La présidente demande à l'assemblée si les personnes présentes désirent élire une 14^{e} personne membre au sein du comité de retraite. L'assemblée se déclare satisfaite du mode de désignation des membres actifs au comité de retraite et ne souhaite pas nommer une ou un membre actif supplémentaire.

Proposition concernant la désignation d'une ou d'un membre non actif

La présidente rappelle que M. Morin a déjà été élu en remplacement de M. Robillard à titre de participant non actif désigné par les participants non actifs réunis en assemblée annuelle précédemment (au point 2025-3).

Proposition concernant la désignation d'une ou d'un membre sans droit de vote par les groupes des participants actifs, des participants non actifs et des bénéficiaires

L'assemblée ne désire pas nommer une ou un membre sans droit de vote supplémentaire.

Tous les mandats des autres membres sont toujours actifs. Aucune autre demande n'est adressée.

2025-12. Varia

Aucun point n'est soulevé.

2025-13. Période de questions

Une personne participante demande si le comité de retraite considère éventuellement l'achat de rentes viagères (« *buy-in* ou *buy-out »*) afin de gérer le risque du régime? Le président de la permanence et chef des placements mentionne que cela a été évalué en 2024 avec les actuaires. Le constat découlant est que le coût de l'achat de rente est élevé, et qu'en prenant en compte la faible maturité du régime et son degré de capitalisation, cet outil n'est pas à considérer actuellement.

La présidente adresse des remerciements chaleureux à l'équipe de la permanence et de la délégation notamment pour la rigueur dont ils font preuve.

Cette dernière remercie également messieurs Stéphane Rousseau et Luc Robillard pour leur dévouement et leur implication.

2025-14. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Raymond-Mathieu Simard et appuyé par Mme Maryse Labbé de lever la séance. La proposition étant adoptée à l'unanimité, la présidente d'assemblée déclare la levée de l'assemblée à 13 h 17.

Ginette Depelteau, présidente Karine Bishop, secrétaire

LISTE DES PRÉSENCES - Assemblée annuelle du 17 septembre 2025

Personnes présentes (32)

Beaudette, Robert

Bergeron, Martine

Bisaillon, Martin*

Bluteau, Keven*

Boismenu, Christine (section retraite - SRH)

Cardinal, Sasha*

Caron, Stéphane

Cloutier, Marilyne*

Couture, Odile

Dihourahouni Tountian

D'Orléans-Juste, Pedro*

Duchesne, André*

Dupras, Martin

Falschau, Raymond*

Fontaine, Richard

Fortin, Bernard*

Fortin, Eddy

Goyette, Isabelle*

Hamel, Andréanne

Hamel, Caroline (section retraite - SRH)

Lebel, Mélanie*

Leboeuf, Nadia

Lefebvre, Nicolas

Lemay, Aline (section retraite - SRH)

Morin, François

Miquelon, Charles

Pinard, Maxime (section retraite - SRH)

Quesnel, Josée

Simard, Raymond-Mathieu*

Stratford, Vanessa

Tournay, Lyse

Trudel, Mélanie*

**** Membres du comité de retraite, de placement ou de financement***

Membre non actif (1)

MORIN, Langis

Membres ou invités (6)

BISHOP, Karine, assistante administrative du comité de retraite

DEPELTEAU, Ginette, présidente du comité de retraite

GAUVIN, Frédéric, président de la permanence et chef des placements du comité de retraite

GERMAIN, Serge, directeur général du comité de retraite

LABBÉ, Maryse, conseillère en communication du Service des communications de l'Université de Sherbrooke

RAINVILLE, Annie, auditrice, Raymond Chabot Grant Thornton